

# Le bulletin de l'asso



**EDIVO**

**DANS CE  
NUMÉRO :**

Edito	1
Vie des établissements	2 et 3
La pluridisciplinarité	3
Zoom métier	4
Infos pratiques	4

Ce numéro 2 de notre bulletin de l'Asso va paraître à mi parcours de l'année 2008 qui sera marquée par une évolution majeure de l'activité de notre association fondée, rappelons-le, en 1921.

Le CMFG, le plus ancien de nos établissements fêtera ses 75 ans le 26 septembre prochain. Moment privilégié où nous rappellerons l'histoire de ce centre de soins et où nous expliquerons l'évolution de notre activité et la mise en place de nouvelles activités médicales et médico-sociales sur le site de Parigné l'Evêque pour l'hospitalisation complète et du Pôle Sud Santé pour l'hospitalisation de jour.

En prévision de l'ouverture début 2009 des nouveaux locaux au PSS, un travail important de réflexion, de remise à plat de l'activité actuelle, d'anticipation de l'activité nouvelle, a été conduit par un comité de pilotage et ses commissions depuis plus d'un an. Je tiens à louer l'élan de dynamisme créé autour de ce projet où chacun s'est impliqué de façon constructive.

Septembre 2008 verra aussi l'ouverture du nouvel internat de l'IME « l'Astrolabe ». De jeunes enfants lourdement handicapés intellectuels et autistes actuellement accueillis dans la journée pourront progressivement bénéficier d'une prise en charge éducative en internat ; Ce projet innovant a nécessité une forte mobilisation de l'équipe éducative autour de son projet d'établissement

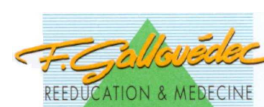
L'évolution importante du paysage sanitaire et médico-social nous oblige à réfléchir à la place de l'AHSS dans ce dispositif afin de mieux répondre aux besoins d'une population vieillissante (prises en charge de proximité, accompagnement médico-social des patients, éducation thérapeutique, ouverture et collaborations vers d'autres structures....). Sollicités régulièrement par les pouvoirs publics pour répondre à ces besoins, bientôt nous devons fournir des réponses.

Notre siège social, dont nous avons renforcé les compétences transversales apportée à chacun de nos établissements l'expertise qui leur est indispensable (ressources humaines, information, technique, qualité, juridique, gestion...) Il nous a permis de développer des complémentarités inter-associatives, créer des partenariats pour l'organisation de prises en charge cohérentes et éviter les ruptures. Ainsi nous avons signé un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'AIPSS pour l'ouverture et la gestion du Foyer d'Accueil Médicalisé de Coulan sur Gée, pour 25 adultes autistes.

Une année de présidence m'a permis d'évaluer la reconnaissance extérieure de l'activité de nos établissements, par nos tutelles, les pouvoirs publics et nos partenaires et notamment de notre disponibilité, de notre souplesse de gestion et de notre force de proposition dont nous sommes ensemble les acteurs et qui sont garants de notre efficacité au service de nos usagers.

Bon courage à tous et recevez l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Joël BARAULT  
Président du Conseil d'Administration



Directeur de la publication : Laurence DUJARDIN

Comité de rédaction : Joël BARAULT, Dominique THOMAS, Laurence DUJARDIN, Marie FRIBAULT, Jean-Michel LEROY

Comité de lecture : Bureau du CA et comité de direction

## La vie des établissements ...



Avec une capacité d'accueil portée à 71 places depuis le dernier trimestre 2007, l'équipe soignante s'étoffe et compte aujourd'hui 19 Aides soignantes ainsi qu'une Aide Médico Psychologique (AMP).

La particularité de l'AMP est que sa formation lui permet de mettre l'accent sur l'ergonomie, l'occupationnel, par l'intermédiaire d'activités liées au soins esthétiques (maquillage, coiffure), à la cuisine (préparation de repas simples).

Elle peut également aider la personne à sortir dans son jardin par exemple.

L'équipe a bénéficié d'une formation intra muros "transmissions ciblées" sur 3 demi journées.

Le SCAD3 se situera à proximité du service HAD, au même étage, après cloisonnement de la grande salle de réunion actuelle.

L'effectif de l'HAD est adapté progressivement à l'évolution de l'activité du service. Elle compte aujourd'hui 20 IDE et 8 AS. L'effort de formation aux soins palliatifs se poursuit.

L'ensemble de l'équipe a également suivi la formation "transmissions ciblées" en intra muros sur 3 demi journées.

Les 2 services SCAD3 et HAD vont voir leurs locaux se transformer et évoluer afin de répondre aux besoins en salle de réunion des 2 équipes et en bureaux pour les équipes de coordination.



Une étude vient d'être réalisée par Caroline Fourmond (stagiaire M1 IUP de Lorient) sur notre centre de ressources : étude de la satisfaction, perspective de délocalisation.

Après une analyse approfondie de nos statistiques, une enquête (entretien) a été menée auprès d'une quarantaine de professionnels, usagers ou non, du centre de ressources.

Les conclusions seront connues dans le courant de l'été 2008 mais déjà quelques pistes se dégagent et par exemple : une plus grande accessibilité du lieu (plage horaire), travail avec les communautés de communes, réflexion sur une stratégie de communication, délocalisation de notre centre ressources dans les villes périphériques.

Le centre de documentation est ouvert, sur rendez vous, à tous les professionnels et bénévoles qui souhaitent mettre en place un projet d'éducation pour la santé, il comprend :

- ⇒ une partie documentation : brochures et affiches de prévention et d'éducation pour la santé que nous distribuons en grandes ou petites quantités.
- ⇒ une partie documentaire : abonnements aux revues professionnelles, ouvrages et surtout outils (mallette, kit, exposition, jeu...) en éducation pour la santé. Ces outils et ouvrages sont empruntables gratuitement avec une convention de prêt.

Notre centre (situé au siège rue Molière) est donc ouvert à l'ensemble des professionnels de l'association. Nous sommes aussi à l'écoute de vos besoins de supports et d'outils.

Le SESSAD « L'Oiseau Bleu » est financé pour 25 places pour enfants de 0 à 20 ans.



Depuis 2003, l'AHSS demande une extension de 25 places à 40 places.

25 enfants sont pris en charge au SESSAD dans le cadre de l'intégration scolaire.

Cela signifie que sans aide de type pluridisciplinaire (éducative, psychologique, ortho), il leur serait probablement très difficile de « tenir » dans une école. En effet, trop souvent, on n'envisage un enfant que comme un élève, on ne parle que de son niveau scolaire. Cependant, l'environnement socio-éducatif, sa capacité à utiliser son potentiel cognitif, sa problématique psychologique sont trop souvent ignorés. L'enfant est mal à l'école et se retrouve en situation d'échec scolaire et social. Il devient agressif, bagarreur et se dégrade peu à peu.

Le SESSAD l'accompagne, lui redonne confiance en lui, lui permet de s'exprimer dans le huis clos de la relation individuelle et réussit souvent à lui permettre de vivre une scolarité satisfaisante.



Le Centre Gallouedec poursuit le développement des prises en charge en hospitalisation de jour dans la perspective de l'ouverture du Pôle Santé Sud, début 2009.

Il participe à l'ensemble des groupes de travail du P.M.T. (Projet Médical de Territoire).

Un avenant au C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) devrait être signé fin Juin.

Le RESAAD 72 (Réseau des Addictions de la Sarthe) vient d'être financé. Le Centre Gallouedec en sera membre.

Le suivi quadrimestriel au 30 avril 2008 de l'E.P.R.D. (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) fait état d'un quasi-équilibre des recettes et des dépenses et d'une activité en progression par rapport à la même période 2007.

Les effectifs globaux de personnel sont stables.

Le service de soins de suite et réadaptation alcoolologique du CMFG est une structure de soin d'une capacité de 14 lits concernant les personnes, hommes ou femmes, alcoolodépendants.

Le centre accueille des malades alcooliques préalablement sevrés soit en ambulatoire soit en milieu hospitalier, venant de façon volontaire et décidés à participer activement aux soins qui sont proposés.

Cette période d'hospitalisation s'étend de quatre à douze semaines (4 semaines renouvelables 2 fois). Elle constitue une étape dans le parcours du malade durant laquelle une expérience d'abstinence par une mise à l'abri de l'alcool associée à une prise en charge médicale, psychologique et sociale vont lui permettre une réflexion sur lui-même, une consolidation alcoolologique, somatique et psychique afin de mieux préparer sa future vie sans alcool.

Durant ce temps, le patient et l'équipe soignante mettront en commun tous les moyens dont chacun dispose pour parvenir au mieux être. L'utilité du séjour dépend beaucoup de l'état d'esprit de la personne malade de l'alcool, sans désir et motivation personnels de changement, l'équipe ne peut rien.

Il est important de ne pas considérer le séjour comme une fin en soi, mais plutôt comme le début d'une nouvelle étape.

Le programme thérapeutique comporte des prises en charges individuelles (médecin alcoolologue, psychiatre, psychologue, assistante sociale, éducateur sportif, diététicien, IDE dont deux soprologues et deux formées aux soins esthétiques), ainsi que des ateliers thérapeutiques de groupe (groupes de paroles, activités physiques et de resocialisation, informations médicales et diététiques, jeux de rôle, art-thérapie, sophrologie, atelier mémoire, thérapie comportementale...).

Parmi les principaux projets d'évolution figurent l'ouverture de places d'hospitalisation de jour (sur le pôle sud santé) et de lits de nuit (sur le CMFG) qui sont très complémentaires à la prise en charge actuellement proposée.

Christophe JAROSZ

## ... La vie des établissements



Le nouveau bâtiment internat est maintenant quasi achevé. Il permettra d'accueillir jusqu'à 12 enfants lourdement handicapés, la nuit.

La notion de répit familial et les besoins éducatifs de ces enfants seront ainsi pris en considération.

Les 60 enfants, âgés de 6 à 14 ans, profitent pleinement de la rénovation des locaux, de l'aménagement de la cour de récréation, mais aussi des jumelages mis en place cette année.

Ces jumelages consistent à fréquenter des écoles ordinaires un jour par semaine, l'accueil réservé aux équipes de l'IME étant des plus sympathiques. La volonté des mairies (St Pavace et Challes) est manifeste et ce projet devrait pouvoir vivre longtemps.

Il faut préciser qu'il existe déjà un travail avec deux autres communes : Parigné l'Évêque et Brette les pins.

L'objectif est de rendre les enfants heureux, les parents sereins et soulagés et d'accompagner les familles vers plus de bien-être.



## Les prises en charge pluridisciplinaires à vocation thérapeutique

Que l'on soit soignant, rééducateur, pédagogue, éducateur ou praticien de toutes les disciplines liées aux sciences sociales et à la relation humaine, il se dégage un thème transversal à tous les services de l'AHSS : la mise en œuvre d'ateliers collectifs interdisciplinaires proposés aux patients, usagers et enfants.

Recherchons le fil conducteur qui anime ces groupes lorsque chacun met en commun son expérience qu'elle soit issue des domaines scientifiques, éducatifs ou artistiques. Comment au quotidien créer des liens entre éducation et soins, entre créativité et mieux être somatique, entre parole et sensorialité ?

Nous savons que la profondeur de cette problématique s'enracine dans la culture. Il convient de se remémorer les sources du théâtre antique, les tragédies de Sophocle notamment, avec l'élaboration de la notion de catharsis : la purgation des passions par la représentation dramatique de la pitié et la crainte. L'effet de la Tragédie antique était de « transporter l'âme hors d'elle-même » afin d'élaborer et de libérer des angoisses. Les liens entre l'imaginaire, le ressenti puis le corporel étaient déjà établis.

Les écoles inspirées des techniques psychotérapeutiques et de la psychanalyse, voire simplement sensibles à l'émotion esthétique et artistique ont inventé les groupes de paroles, l'art-thérapie (et ses trois modes d'expression : musique, danse, arts plastiques), le psychodrame et autres techniques d'expression, d'élaboration des affects, de revalorisation et libération du sujet.

Dans les domaines des neurosciences on soulignera le plaidoyer d'Axel Kahn pour une synthèse moderne entre le déterminisme génétique et les interactions issues de l'environnement éducatif, social, culturel, historique.

Professionnels liés aux champs pédagogiques éducatifs et thérapeutiques, chercheurs d'origine diverse peuvent donc échanger sur les rapports complexes qu'entretiennent leurs différentes disciplines et leurs représentations de la réalité psychique et somatique.

Quelques mises en œuvre d'ateliers observés au sein des composantes de l'AHSS :

Les ateliers thérapeutiques du CMFG et du CCAA font apparaître des programmes interdisciplinaires où l'on relèvera l'expression « éducation thérapeutique du patient ».

- le « Plan d'intervention interdisciplinaire individualisé » (P3I) réunissant médecin, assistante sociale, infirmière, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, kinésithérapeute

- le « Programme de rééducation et réadaptation » (P2R), « programme de rééducation, réadaptation et réinsertion » (P3R) et l'on citera l'exemple de la prise en charge pluridisciplinaire des lombalgies chroniques qui associe également les familles des patients

- Art-thérapie :

Les ateliers d'art-thérapie sont issus d'une méthode thérapeutique qui consiste à créer les conditions favorables à l'expression subjective et au dépassement des difficultés personnelles par le biais d'une stimulation des capacités créatrices. Les supports et médiations thérapeutiques sont liés à la peinture, la musique et la danse.

A l'IME et au SESSAD l'articulation entre pédagogie, champ éducatif et champ thérapeutique est aussi l'œuvre d'une longue expérience. Parmi de multiples innovations, nous soulignerons la richesse pédagogique et éducative de l'Atelier théâtre et sa déjà longue histoire : réunion de l'expression corporelle, du mime, de l'imagination, du ressenti.

Egalement les ateliers santé animés par le CODES s'inscrivent dans cette perspective de rencontres pluridisciplinaires.

En conclusion : Au cours de ces ateliers on constate que tous les usagers profitent du lien entre les compétences issues de différentes branches professionnelles. Ces ateliers favorisent une meilleure connaissance réciproque des divers intervenants et une reconnaissance de leur implication et de l'aspect positif de ces activités.

Dominique THOMAS



92-94, rue Molière  
72 000 LE MANS

Téléphone : 02-43-50- 32-40  
Télécopie : 02-43-50 - 32-49  
Messagerie :  
ahss@ahs-sarthe.asso.fr



## L'agenda ...

### .... Du CODES

#### Formations pour la rentrée:

- ✗ Alcoologie et estime de soi
- ✗ Accompagnement des projets santé des villes d'Allonnes, de Coulaines, de St Pavace, de la Flèche
- ✗ Activités avec les écoles : Michel Ange, St Julien, Garnier Pagés du Mans
- ✗ Travail sur la création d'un outil autour de l'hygiène.
- ✗ Santé senior : atelier au CLIC Cénomans

### .... Du CMFG

- ✗ 26 septembre 2008:  
Journée 75 ans du Centre Médical François Gallouedec.

## Zoom métier : Les Educateurs spécialisés

Le pôle éducatif comprend des aides médico-psychologiques, des moniteurs éducateurs et des éducateurs spécialisés.

Penchons-nous, aujourd'hui, sur le métier **d'éducateur spécialisé** : ce métier correspond à trois années d'études après le baccalauréat sanctionnées par un diplôme d'état. L'admission en école d'éducateur se fait sur concours (peu d'élus pour beaucoup de candidats). L'éducateur spécialisé intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale et peut être employé par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et des structures privées.

A l'I.M.E, la mission de l'éducateur est d'aider au développement de la personnalité et à l'épanouissement des enfants. Il élabore des projets pour aider et accompagner les enfants dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie d'intégration et d'insertion.

C'est un travail d'équipe qui demande des qualités relationnelles importantes aussi bien en direction des personnes accueillies et leur famille qu'avec les différents partenaires. L'éducateur spécialisé a donc un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant en capacité de concevoir, conduire et évaluer des projets personnalisés.

L'éducateur spécialisé est interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et s'engage des les dynamiques institutionnelles et partenariales.

Joël BACHELOT

Les plus du métier	Les moins du métier
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ travail diversifié</li> <li>☞ Prise en charge de difficultés différentes, travail avec les enfant mais aussi avec les familles Travail en équipe pluridisciplinaire</li> <li>☞ Travail avec des partenaires extérieurs (centres de soins, écoles,culturels...)</li> <li>☞ pas de routine</li> <li>☞ élaboration et gestion de projets (individualisé pour les enfants /d'activité - cirque- danse etc)</li> <li>☞ réflexion théorique et pratique, élaboration permanente autour des difficultés des enfants ( comment communiquer? comment favoriser l'évolution...)</li> <li>☞ Diversité des lieux possibles d'exercice de cette profession ( social,médico-social, judiciaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Confrontation à des situations parfois difficile à vivre ou à gérer</li> <li>☞ Sentiment d'impuissance</li> <li>☞ usure</li> <li>☞ horaires</li> <li>☞ rémunération</li> </ul>

## Infos pratiques : Le code du travail nouveau !

⇒ Le **nouveau code du travail**, rédigé à droit constant, est **entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2008**.

⇒ Sa nouvelle organisation nécessite l'abandon d'anciens réflexes et un nouveau cheminement de lecture des différents articles

⇒ Une réactualisation de certains documents est nécessaire, au risque de générer des erreurs d'interprétation

#### Les nouveautés :

Pour simplifier sa lecture, le nouveau Code du travail uniformise certaines formulations, sans incidence sur le fond.

- ✗ Le présent de l'indicatif remplace l'impératif. Les formules sont simplifiées. Exit « l'employeur est tenu de... » : « l'employeur doit... ».
- ✗ Le terme « délai-congé » est systématiquement remplacé par « préavis ».
- ✗ Le mot « résiliation » est abandonné au profit du mot « rupture ».
- ✗ Le terme « employeur » a été généralisé et couvre les termes précédents tels que « chef d'entreprise » ou « chef d'établissement ».
- ✗ Le terme « travailleur » est abandonné au profit de « salarié ».

Les renvois sont évités au maximum.

Le code nouveau est divisé en huit parties, subdivisées en livres, titres et chapitres. A noter qu' une partie totalement dédiée à la santé et à la sécurité au travail a été créée.

Certaines règles passent de la partie législative à la partie réglementaire (500 articles ont été déclassés) et sont désormais modifiables par décret ce qui introduit une instabilité juridique dont la matière n'a pas besoin.

Certains textes ont été transférés dans d'autres codes (ex. les articles concernant les assistantes maternelles transférés dans le Code de l'action sociale et des familles).

En résumé : plus simple à lire pour « M. Toutlemonde », le code du travail nouveau demandera un effort d'adaptation aux praticiens du droit du travail ; sa cure d'amaigrissement n'a pas eu lieu puisque le nombre d'articles est passé de 5225 à 9965 ; certains changements de fond contrarient le principe de recodification à droit constant (G.P.E.C. , recours de l'expert-comptable du C.E., par ex.). Il reste que cette réactualisation était inévitable et que seul le temps en signera la qualité..

Marie FRIBAUT